



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi

Question écrite n° 73020

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social au sujet de la garantie jeune. Ce dispositif créé en janvier 2013 s'adresse à des jeunes sans emploi, avec pas ou peu de diplômes et qui sont dans une grande précarité. L'objectif est d'amener les jeunes dans cette situation vers une autonomie grâce à un accompagnant vers l'emploi et la formation ainsi qu'une garantie de ressources. Aussi, il apparaît que ce dispositif sera étendu à 61 nouveaux territoires courant 2015. Toutefois, il remarque que le département des Alpes-Maritimes ne figure pas dans la liste de ces nouveaux territoires. Ainsi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73020

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2015](#), page 520

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)